

# Revue de presse



Dimanche 22 mai 2022



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

## Les perspectives de l'économie algérienne au centre des entretiens entre M. Raouya et le directeur MOAC au FMI

Le ministre des Finances Abderrhamane Raouya s'est entretenu avec le directeur du département du Moyen-Orient et de l'Asie centrale (MOAC) au FMI, Jihad Azour et son équipe, avec lesquels il a discuté de la situation économique en Algérie et de ses perspectives, a indiqué le ministère dans un communiqué.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

## Les représentants des banques algériennes mettent en avant depuis Dakar l'importance d'accompagner les investisseurs à l'étranger

Plusieurs représentants de banques algériennes participant au Salon "El Djazaïr Healthcare" sur l'industrie pharmaceutique, organisé à Dakar (Sénégal) du 17 au 20 mai courant, ont mis en avant l'importance d'ouvrir des bureaux représentatifs à l'étranger, dans le but d'accompagner les investisseurs algériens.

## Algérie - FMI : Echanges sur la situation économique



Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, s'est entretenu avec le directeur du département du Moyen-Orient et de l'Asie centrale (MOAC) au FMI, Jihad Azour, et son équipe, avec lesquels il a discuté de la situation économique en Algérie et de ses perspectives, a indiqué le ministère, dans un communiqué.



### **PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : Entretiens entre Raouya et un responsable du FMI**

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, s'est entretenu avec le directeur du département du Moyen-Orient et de l'Asie centrale (MOAC) au Front monétaire international (FMI), Jihad Azour, et son équipe, avec lesquels il a discuté de la situation économique en Algérie et de ses perspectives, a indiqué le ministère dans un communiqué. Cette réunion «traditionnelle», tenue mercredi dernier par visio-conférence, «s'inscrit dans le cadre des réunions de printemps du groupe de la Banque mondiale et du FMI», selon la même source.

Elle a pour objectif «d'échanger sur la situation économique en Algérie et ses perspectives, sur les politiques publiques à mettre en place pour répondre aux défis imposés par le contexte économique mondial actuel, ainsi que sur la meilleure manière pour le FMI d'accompagner notre pays à travers son appui technique».

Dans son intervention, Raouya a rappelé «les mesures prises par l'Algérie pour soutenir la croissance post-pandémique, préserver le pouvoir d'achat et protéger les populations vulnérables, notamment dans un contexte mondial marqué par la persistance de l'inflation et la perturbation des chaînes d'approvisionnement». Par ailleurs, le ministre a précisé qu'en dépit de la reprise des prix du pétrole sur les marchés internationaux, l'Algérie est «déterminée» à accélérer les chantiers ambitieux de réformes structurelles déjà lancés, notamment dans les domaines fiscal, budgétaire et bancaire.

Des efforts sont déployés par le gouvernement algérien, a-t-il poursuivi, pour une mobilisation plus accrue des ressources domestiques pour le financement de l'économie nationale, notamment à travers l'inclusion fiscale et financière et l'intégration du secteur informel, selon le communiqué. De son côté, Azour a indiqué que malgré la hausse des prix des hydrocarbures enregistrée ces derniers mois, il est «indispensable» de maintenir un engagement continu en matière de réformes structurelles et de consolidation budgétaire. Enfin, le directeur du département MOAC du FMI a réitéré la disposition de son institution à poursuivre ses actions d'assistance technique et de conseil, à l'effet d'accompagner le processus de réformes engagé en Algérie, ajoute la même source.



### [Entretien entre des cadres du FMI et le ministre des Finances : L'Algérie tient à ses réformes structurelles](#)

La hausse des cours du pétrole ne freinera pas la cadence réformiste, soutient Raouya.

Les perspectives de l'économie nationale sont au vert, a admis le directeur du département du Moyen-Orient et de l'Asie centrale (Moac) au FMI, Jihad Azour. Lors d'un entretien en visioconférence avec le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, le constat fait par l'équipe de Azour ne fait pas de doute quant à la bonne tenue de l'économie algérienne. Le communiqué du ministère des Finances qui a rendu compte de cet entretien note d'abord que cette rencontre «s'inscrit dans le cadre des réunions de printemps du groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire internationale».



### [Politique générale du gouvernement : La déclaration devant l'APN en septembre](#)

La Constitution prévoit de procéder à une déclaration de politique générale.

Le gouvernement compte présenter son bilan annuel ou sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée populaire nationale (APN) en septembre prochain. Interpellé à ce propos par un député du MSP, lors de la présentation du projet de loi organique définissant les procédures et modalités de saisine et de renvoi devant la Cour constitutionnelle, le ministre de

la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi a révélé que «le Premier ministre devra présenter la déclaration de la politique générale du gouvernement en septembre de l'année en cours».



## [La «main tendue» du président et le remaniement ministériel agitent la scène politique : Quelle place pour les partis?](#)

Les responsables politiques doivent saisir l'offre du président de la République pour faire de la démarche de la main tendue un nouveau serment politique. Des partis politiques font leurs congrès et d'autres s'appêtent incessamment à le faire. C'est le temps de la restructuration de la classe politique à l'aune de nouvelles mutations politiques que connaît le pays.



## **L'AVANT-PROJET DE LOI ADOPTÉ EN CONSEIL DES MINISTRES : Investissement : un nouveau départ ?**

Parmi les priorités soulignées par le président Abdelmadjid Tebboune, figure la création d'un mécanisme indépendant de haut niveau composé de magistrats et d'experts économiques et financiers. Après une longue attente et moult tergiversations, le projet de la nouvelle loi relative à l'investissement a fini par avoir l'aval du chef de l'Etat. Le texte a été adopté ce jeudi lors d'un Conseil ministres spécialement consacré à ce dossier. Le projet en question présenté par le ministre de l'Industrie, prévoit une série de mesures portant sur l'amélioration du climat d'investissement, la garantie des conditions appropriées pour libérer l'esprit d'initiative et la diversification de l'économie nationale.

Il est question conformément à ce principe de «renforcer les garanties relatives à la concrétisation du principe de la liberté d'investissement et de renforcer le système judiciaire pour protéger les investisseurs des abus bureaucratiques». «L'infliction de peines maximales à toute personne entravant, d'une manière ou d'une autre, les opérations d'investissement, quel que soit son poste ou la nature de sa responsabilité» est même prévue.

En application de cette orientation, parmi les priorités soulignées par Abdelmadjid Tebboune, figure la création d'un mécanisme indépendant de haut niveau, composé de magistrats et d'experts économiques et financiers. «Placé auprès de la présidence de la République, ce mécanisme sera chargé de statuer sur les plaintes et recours introduits par les investisseurs», précise le communiqué du Conseil des ministres rendu public à cet effet. Il s'agit en somme d'asseoir une vision globale et stable, prenant en compte les principes de la liberté d'investissement, de transparence et d'égalité, conformément aux dispositions de la Constitution de 2020.



C'est ce qu'indique également le communiqué qui précise dans ce sillage : «La vision prend en considération la réorganisation du cadre institutionnel relatif à l'investissement en axant les missions du Conseil national de l'investissement (CNI) sur la proposition, la coordination et l'évaluation de la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'investissement.»

Toujours sur le plan organisationnel, il sera question de changer l'appellation de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) en Agence algérienne de promotion de l'investissement, en lui conférant «le rôle de promoteur et d'accompagnateur des investissements à travers la création d'un guichet unique à compétence nationale, pour les grands projets et les investissements étrangers, la création de guichets uniques décentralisés pour l'investissement local, en veillant au renforcement de leurs prérogatives à travers la qualification des représentants des organismes et des administrations publics dont ils relèvent»

#### UNE AGENCE SOUS L'AUTORITÉ DU PREMIER MINISTRE

L'Agence, qui sera mise sous l'autorité du Premier ministre, aura pour mission de «lutter contre la bureaucratie, à travers la numérisation des procédures liées à l'investissement par la création de la plateforme numérique de l'investisseur, et la délivrance immédiate de l'attestation d'enregistrement du projet d'investissement», selon ledit document et «la délivrance immédiate de l'attestation d'enregistrement du projet d'investissement».

Il est prévu aussi l'élargissement du champ de garantie de transfert des fonds investis et de leurs recettes pour les investisseurs étrangers et la mise en place de systèmes d'incitation à l'investissement dans les secteurs prioritaires et les zones auxquelles l'Etat accorde un intérêt particulier. Il s'agit d'assurer une orientation optimale des avantages accordés à l'investissement. Concernant le foncier, le gouvernement est chargé de parachever les textes relatifs aux différentes agences chargées du foncier et de finaliser l'opération de recensement des assiettes foncières disponibles ou inexploitées. Et ce, afin de les mettre à la disposition des investisseurs «de manière transparente et rationnelle»



#### **RÉACTION DES ORGANISATIONS PATRONALES : «Une nouvelle dynamique...»**

Aussitôt le projet de loi relative à l'investissement adopté en Conseil des ministres, les organisations patronales ont réagi. La Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) s'en est félicité et l'a fait savoir dans un communiqué publié le jour même. «Ce projet de loi, fondamental et fortement attendu par les opérateurs économiques et les potentiels partenaires étrangers, constitue un gage de confiance aux investisseurs et un facteur clé pour garantir la réussite du processus de relance de notre économie.» «Une économie que nous voulons diversifiée et libérée de toutes les contraintes administratives», a souligné la CAPC qui a expliqué que «l'objectif de transformer notre économie, qui dépend structurellement de ses

exportations de ressources naturelles non renouvelables et de ses recettes fiscales pétrolières, en une économie qui générerait ses propres ressources et qui s'affranchirait de la rente, ne saurait être atteint sans un dispositif d'investissement placé au service de la croissance et du développement». L'Organisation présidée par Mohamed Sami Agli considère en effet que «seul un dispositif stable, transparent et attractif qui assouplit l'acte d'investir, est de nature à garantir un climat d'affaires sain et porteur pour créer des entreprises, de la croissance et de l'emploi et inciter les investisseurs à des prises de risque».

La CAPC s'est dite également «résolument engagée dans le processus de développement économique national» et qu'elle «fonde beaucoup d'espoir sur le nouveau cadre réglementaire qui régira l'investissement pour garantir une accélération de la levée des lourdeurs et des pratiques bureaucratiques qui pèsent sur l'investissement et instaurer la confiance auprès des opérateurs grâce à un assainissement total et profond de l'environnement des affaires».

La Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) a exprimé, elle aussi, sa «grande satisfaction» suite à l'adoption, jeudi, du projet de la nouvelle loi relative à l'investissement, lors du Conseil des ministres. Soulignant que le nouveau texte «vient insuffler une nouvelle dynamique». «C'est un signe fort du président de la République et de sa volonté de faire de l'année 2022 une année de relance économique par excellence», indique un communiqué de la CGEA. L'adoption du projet de loi «vient insuffler une nouvelle dynamique et donner plus de confiance aux opérateurs économiques, de sorte à booster significativement l'investissement national et étranger». «Nous attendons avec grand enthousiasme son adoption et sa mise en œuvre le plus rapidement possible, pour une croissance durable et inclusive et améliorer la souveraineté économique du pays», souligne l'organisation patronale. Cinq organisations vont animer aujourd'hui une conférence de presse au Centre international de presse pour s'exprimer sur le sujet.



## **OUVERTURE D'AGENCES BANCAIRES À L'ÉTRANGER LA PREMIÈRE PHASE AVANT LA FIN DE L'ANNÉE**

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a indiqué, mercredi dernier, lors de la réunion du gouvernement, que l'ensemble des démarches relatives à la mise en œuvre de la première phase du projet d'ouverture des agences bancaires à l'étranger devront être finalisées «avant la fin de l'année en cours». A l'issue d'une la présentation de l'état d'avancement de ce projet par le ministre des Finances, M. Benabderrahmane a souligné l'importance de ce projet, qui constitue «une réelle opportunité pour le rayonnement économique de l'Algérie, particulièrement sur le continent africain», en indiquant que «l'ensemble des démarches relatives à la mise en œuvre de la première phase de ce projet devront être finalisées avant la fin de l'année en cours».

A ce titre, trois banques publiques, à savoir la Banque nationale d'Algérie (BNA), le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et la Banque extérieure d'Algérie (BEA), prévoient l'implantation de filiales au niveau de plusieurs pays africains. En outre, la BEA a également engagé des démarches pour l'ouverture d'un bureau de sa filiale «BEA Internationale» en France afin de répondre aux préoccupations soulevées par notre communauté nationale établie dans ce pays, selon le communiqué. Le projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement, notamment dans les volets relatifs à l'accompagnement des opérateurs économiques, à l'orientation des flux des échanges commerciaux ainsi qu'à la bancarisation de l'épargne des Algériens résidant à l'étranger, souligne la même source.



## **ELLE SE FIXE POUR OBJECTIF LA PROTECTION ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE : La Coordination nationale du patronat est née**

La CNP sera l'émanation de ses membres et aura une organisation et un fonctionnement ad hoc en fonction des objectifs à atteindre, et chaque organisation qui adhère à la Coordination demeurera indépendante dans son fonctionnement et dans ses objectifs.

Cinq organisations patronales algériennes ont annoncé, hier, via un communiqué de presse, se regrouper dans une nouvelle structure dénommée la Coordination nationale du patronat (CNP). Les cinq organisations, à savoir le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (Ceimi), la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), la Confédération des industriels et des producteurs algériens (CIPA) ainsi que l'Organisation nationale du développement économique (ONDE), ont tenu à préciser que cette nouvelle organisation «n'a pas vocation à être dotée d'une personnalité juridique ni de jouir d'un agrément».

La Coordination sera l'émanation de ses membres et aura une organisation et un fonctionnement ad hoc en fonction des objectifs à atteindre, et chaque organisation qui adhère à la Coordination demeurera indépendante dans son fonctionnement et dans ses objectifs, a-t-on indiqué. La Coordination, ajoute-t-on, «n'interfère en aucun cas et pour quelque motif que ce soit» dans la vie des organisations adhérentes, et la gouvernance de la Coordination est tournante. Un mandat de 6 mois est donné à chaque membre selon un ordre préalablement arrêté en commun accord, les décisions qui engagent la Coordination seront prises à l'unanimité, alors que le financement des actions communes décidées est pris en charge par les membres à part égale ou par d'autres ressources dont les origines sont connues et dont l'utilisation est transparente, a-t-on tenu à préciser.

Parmi les objectifs assignés à cette Coordination, les rédacteurs du communiqué de presse ont cité, entre autres, «l'organisation des concertations périodiques sur les questions en rapport avec la vie des entreprises et le développement économique en général ; mener des actions collectives ayant pour finalité de défendre les intérêts de l'entreprise et son développement ;

coordonner des démarches et des plaidoyers en direction des pouvoirs publics ; organiser des manifestations à caractère économique conjointes lorsque le sujet ou l'objet intéresse les organisations membres et mutualiser les actions des organisations de lobbying et de promotion du marché algérien à l'international». Intervenant dans une période sensible, marquée par un net recul de l'activité économique du pays et un climat des affaires qui peine à s'améliorer, les cinq organisations patronales expliquent leur démarche par «la nécessité de conjuguer les efforts pour mieux défendre des intérêts économiques de l'Algérie et soutenir les actions des pouvoirs publics dans leur quête du développement économique du pays».

Et, «conscientes que les défis de développement économique et social auxquels sont confrontées l'économie et l'entreprise algériennes sont immenses», les organisations patronales disent vouloir «canaliser (leurs) efforts sur un seul objectif, le développement et la protection de l'entreprise et ainsi contribuer au développement économique et social de notre pays». «Il ne s'agit ni de la création d'une nouvelle organisation patronale, ni d'une confédération des organisations existantes, ni d'une motion de soutien. La Coordination que nous mettons en place est non partisane et apolitique», ont-ils tenu à le préciser.



### **Le conservateur foncier de Blida relevé de ses fonctions**

Le conservateur foncier de la circonscription de Blida vient d'être relevé de ses fonctions après son accusation de trafic. L'affaire serait liée à l'établissement d'un livret foncier au profit d'un opérateur économique, alors que le bien concerné et détourné appartient à une entité publique.

Il faut dire que la conservation foncière de Blida est instable depuis plusieurs années. Ayant fonctionné avec un intérimaire pendant une longue durée, les conservateurs installés ne tardent pas généralement à être relevés de leurs fonctions pour une histoire de trafic ou d'irrégularités.

Pendant ce temps-là, la population de Blida considère cette administration comme étant la plus «pourrie» et la plus «corrompue», tellement que les scandales y sont monnaie courante et que la bureaucratie et le favoritisme y battent leur plein, et où le simple citoyen y trouve toutes les peines du monde pour avoir ses droits. Une administration publique assurant le service public, dites-vous ?



## COMMENTAIRE : Repenser les incitations à l'investissement

La nouvelle réforme contenue dans le projet d'amendement du code de l'investissement constitue une avancée indéniable visant à permettre à la fois d'assurer l'attractivité du pays pour l'implantation des entreprises étrangères et débureaucratiser l'acte d'investir pour se mettre au diapason des pratiques internationales en la matière. Guichets uniques, une plateforme numérique dédiée aux investisseurs, un mécanisme de recours placé auprès de la présidence de la République, limitation à un mois des délais d'examen des dossiers d'investissement et des peines maximales prévues à l'encontre des responsables qui se dresseraient en obstacles...

Les leviers visant à débureaucratiser l'investissement sont ainsi nombreux. Les experts, qui saluent ces mesures, estiment, toutefois, que la nouvelle mouture de cette réforme gagnerait à être affinée.

De prime abord, ces derniers soulignent que des évaluations précises sont nécessaires pour améliorer l'efficacité et l'efficience des incitations à l'investissement déjà existantes. Pour faciliter l'évaluation et réduire la corruption, ces experts plaident pour le remplacement de l'exonération des impôts à large assiette par des avantages plus ciblés, axés sur les coûts et ajustés aux priorités des politiques publiques. Les incitations doivent être spécifiques et assorties de critères d'éligibilité clairement prédéfinis pour limiter la grande latitude discrétionnaire laissée aux administrations chargées de l'application des politiques d'investissement. Les exonérations fiscales sont déjà nombreuses en Algérie. Pour autant, elles n'arrivent pas à attirer les IDE. Ce constat met en filigrane l'importance du climat global de l'investissement pour attirer les entreprises, et charrie à juste titre des interrogations légitimes sur l'utilité des mesures d'incitation actuelles imprécises, inéquitables, car trop généralisées.

Les incitations fiscales doivent être minutieusement conçues et ciblées, ce qui nécessite de corriger les défaillances pour favoriser la réalisation des objectifs de développement, tels que la promotion des énergies renouvelables ou l'élévation des échelles de compétences et de technologie. Les incitations fiscales et financières doivent singulièrement cibler les activités exportatrices, les investissements dans l'agriculture, la protection de l'environnement et les projets réalisés dans les régions déshéritées.

Des incitations sont aussi nécessaires pour les investissements qui favorisent le transfert de technologie et les activités de recherche et de développement. Le tissu économique algérien étant composé essentiellement de PME, il est urgent que le système fiscal offre un cadre stimulant et incitant les entrepreneurs à poursuivre des activités créatrices d'emplois. La réforme doit supprimer les freins à la croissance et renforcer le principal pilier de notre économie nationale, à savoir les PME qui créent des emplois.

## **LE PRIX DU BRENT CLÔTURE LA SEMAINE À PRÈS DE 113 DOLLARS : La tendance reste orientée à la hausse**

Les prix du pétrole ont terminé la semaine sur une note haussière, dopés par l'actualité liée au conflit en Ukraine. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord a affiché une augmentation de 0,44% pour se vendre à 112,55 dollars à la séance de clôture de vendredi soir. Le West Texas Intermediate a même affiché une plus forte hausse, avec 2,74% et un prix de vente de pas moins de 113,23 dollars. Il s'agit de sa quatrième semaine consécutive de gains.

Le Brent a, quant à lui, gagné environ 1% la semaine écoulée, rattrapant ainsi sa chute de 1% enregistrée la semaine d'avant. Contrairement aux pronostics de certains analystes, qui craignaient un effet de recul de la demande du fait du ralentissement de la croissance économique et suite aux menaces d'interdiction européenne du pétrole russe, le marché est resté attentif à d'autres facteurs. «La tendance reste orientée à la hausse...» prédisent de nouvelles analyses, notamment en raison de la réouverture de la Chine et la pression exercée sur les ventes russes. «Le marché de l'énergie s'attend à ce que la levée de certaines restrictions sur le coronavirus à Shanghai stimule la demande d'énergie», note-t-on, surtout que la Chine est le premier importateur de brut au monde. L'UE continue de chercher des pistes de durcissement des sanctions contre la Russie, en visant notamment l'interdiction à ses membres d'importer du pétrole russe. Une proposition qui n'a pas reçu pour l'heure l'aval de tous les Européens, qui restent pour un certain nombre d'entre eux dépendant des hydrocarbures russes, à l'instar de la Hongrie.

L'Allemagne a réduit de plus de la moitié ses importations de brut russe et élabore un plan pour l'utilisation d'un système d'enchères afin de rationner les approvisionnements dans le cas où la Russie couperait son gaz. Une option qui pourrait arranger les grandes entreprises mais pas les petites, craignent les spécialistes, en mettant en doute l'aboutissement de la menace d'embargo européenne.

Cette dernière ne semble pas émouvoir le géant russe, qui vient d'annoncer sa décision de suspension de livraison de gaz à son voisin finlandais. Des éléments qui tendent à surchauffer le marché et hisser davantage les prix du baril. «Les risques sur l'offre continuent à tendre le marché et demeurent le principal facteur d'orientation», estime l'analyste Bart Melek, en notant que les perspectives d'un embargo auront un impact certain sur les prix. Ceci alors que l'OPEP tient à son programme de retenue sur l'offre pétrolière.

Aux Etats-Unis, les majors font la course à la production en misant sur le renforcement des moyennes et plates formes pétrolières et gazières. Selon le décompte Baker Hughes, il s'agit de la neuvième semaine consécutive où les entreprises américaines ont mis le plein en termes de création de nouvelles plateformes pétrolières.

«La plupart des petits producteurs réagissent aux prix élevés et aux pressions du gouvernement pour augmenter la production... Le nombre d'appareils de forage est un indicateur de la croissance future», rapporte Reuters. Aux États-Unis, la fièvre agite également les prix de l'essence et du gasoil.



### [DGI: Le délai de souscription de l'état récapitulatif annuel reporté](#)

La Direction Générale des Impôts porte à la connaissance des contribuables relevant de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) et des Centres des Impôts (CDI) dotés du système d'information «Jibaya'tic », que le délai de souscription de l'état Récapitulatif Annuel (ERA), sur le portail de la déclaration et du paiement en ligne «Jibaya'tic»; [www.mfdgi.gov.dz/portailpublic](http://www.mfdgi.gov.dz/portailpublic) est reporté.



### [La dévaluation du dinar est-elle une fatalité ?](#)

Depuis le 13 mai dernier, un dollar USD vaut 146.16 dinar algérien (DA), sur le marché officiel des changes, à savoir le tableau des cours des principales monnaies étrangères, établi par la Banque d'Algérie. Il s'agit d'un record historique. Le huitième, inédit depuis le début de l'année 2022. Pour rappel, le 4 mai dernier, un dollar valait 145.58 DA En chute libre, la monnaie nationale dégringole au fil des années. Un recul si alarmant qui témoigne de l'extrême fragilité de la situation économique et financière du pays.



### **Hors course**

L'ouverture de filiales des banques algériennes à l'étranger, en Afrique notamment, est une ambition collée en haut du dossier de la réforme du système bancaire et financier depuis 2020. Le cahier des charges y afférent était «fin prêt », mais elle est restée en l'état, sans aucune concrétisation sur le terrain. Et, on se retrouve encore en 2022 à conjuguer le verbe du sujet au futur.

L'ensemble des démarches relatives à la mise en œuvre de la 1ère phase du projet d'ouverture des agences bancaires à l'étranger devront être finalisées «avant la fin de l'année en cours», a annoncé le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, mercredi, lors de la réunion du gouvernement. Pourquoi toute cette lourdeur dans l'exécution de ce projet, qui tient, pourtant,

à cœur au président la République qui avait, lors d'un Conseil des ministres, tenu à la fin l'année 2020, ordonné «l'ouverture des banques algériennes en Afrique et en Europe afin de permettre aux émigrés algériens d'effectuer des dépôts ou des transferts, et impulser les échanges commerciaux, notamment avec les pays africains» ?

La réforme du secteur bancaire et financier est la plus dure à exécuter. Certes, le gouvernement a légèrement avancé sur ce dossier, l'entrée en fonctionnement de la finance islamique en est un exemple, mais plusieurs autres pistes restent impraticables.

La réforme bancaire et financière est restée en déphasage avec l'évolution rapide de la législation et les mesures mises en œuvre pour relancer l'économie nationale, dont l'ouverture des banques algériennes à l'étranger. Cette fois sera la bonne ? Le Premier ministre affirme dans ce sens que trois (03) banques publiques à savoir la Banque Nationale d'Algérie (BNA), le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) et la Banque Extérieure d'Algérie (BEA) prévoient l'implantation de filiales au niveau de plusieurs pays africains, sans les citer, mais on parle beaucoup du Mali, du Niger et du Sénégal, comme premiers pays visés par ces implantations. Aussi, la BEA a engagé des démarches pour l'ouverture d'un bureau de sa filiale «BEA Internationale» en France afin de répondre aux préoccupations soulevées par notre communauté nationale établie dans ce pays, a-t-il relevé.

Clairement, il n'y a que des banques publiques qui prévoient l'implantation de filiales en Afrique et en France. Pourtant, le gouvernement comptait beaucoup sur des joint-ventures entre banque publique et banque privée algériennes, une vingtaine dans leur ensemble (six publiques et quatorze privées), en activité sur le marché. Si les opérateurs privés ne répondent pas à l'appel, «l'Etat ouvrira seul ces banques », avait laissé entendre le ministre des Finances, actuel Premier ministre, en 2020. Les banques privées hors course, et l'Etat y va seul à la conquête de ce marché très lucratif, où les banques devraient occuper un rôle prépondérant sur le plan du financement de l'économie africaine, selon des avis largement partagés par les spécialistes. Pourquoi alors les banques privées n'ont manifesté aucun intérêt pour ce marché ? Manque de confiance ou serait-on en possession de données où la mesure de la part du risque est plus élevée que les prévisions de réussite dans ce marché africain ?



### **[Le Conseil des ministres adopte le projet de loi relatif à l'investissement :Vers plus de «liberté d'investissement, de transparence et d'égalité»](#)**

Comme annoncé parle président de la République, Abdelmadjid Tebboune, mardi dernier lors de l'ouverture des travaux du Forum algéro-turc, organisé à Istanbul en Turquie, le projet de la nouvelle loi relative à l'investissement a été adopté, avant-hier, par le Conseil des ministres.

La nouvelle version du Code de l'investissement est consacrée particulièrement à l'amélioration et la reconfiguration du cadre législatif de l'investissement, la libération de l'acte d'investir et l'élimination de tous les obstacles à l'investissement à travers tout le territoire national.

Plus efficace, cette nouvelle version devra réduire les contraintes administratives et financières qui entravent l'investissement, mais aussi contribuer à diversifier l'économie nationale et encourager la croissance économique et la création d'emplois durables.



### **Mouvement social : Le ton se durcit à la direction des impôts**

Les travailleurs de la direction des impôts, affiliés au SNAPAP, ont décidé d'observer, mardi 24 mai, de 9 heures à midi précisément, un sit-in devant l'hôtel des finances, sis au centre-ville afin de dénoncer les conditions lamentables dans lesquelles exercent les fonctionnaires des structures des arrondissements de Sidi Mabrouk, Emir Abdelkader et de la cité des Mûriers, sans oublier la situation déplorable dans laquelle se trouve le centre des impôts de la wilaya de Constantine.



### **آفاق الاقتصاد الجزائري محور محادثات بين السيد راوية ومدير إدارة الشرق الأوسط وآسيا الوسطى بصندوق النقد الدولي**

تحدث وزير المالية, عبد الرحمان راوية مع مدير إدارة الشرق الأوسط وآسيا الوسطى بصندوق النقد الدولي, جهاد أزور وفريقه حول الوضع الاقتصادي بالجزائر وآفاقه, حسبما أفاد به بيان للوزارة.



## تحدث وزير المالية، عبد الرحمان راوية مع مدير إدارة الشرق الأوسط وآسيا الوسطى بصندوق النقد الدولي، جهاد أزور وفريقه حول الوضع الاقتصادي بالجزائر وأفاقه، حسبما أفاد به بيان للوزارة.

وأوضح المصدر ذاته أن هذا الاجتماع "التقليدي" المنعقد أمس الأربعاء عبر تقنية التحاضر عن بعد "يندرج في إطار اجتماعات الربيع لمجموعة البنك العالمي وصندوق النقد الدولي". ويهدف الاجتماع إلى "تبادل الآراء حول الوضع الاقتصادي في الجزائر وأفاقه وحول السياسات العمومية الواجب ارساؤها لمواجهة التحديات التي يفرضها السياق الاقتصادي العالمي الحالي وكذا الطريقة الأفضل لمرافقة صندوق النقد الدولي بلدنا من خلال الدعم التقني".



## تحدث مع ممثل صندوق النقد الدولي.. راوية: الجزائر عازمة على تعجيل الإصلاحات الهيكلية

تحدث وزير المالية عبد الرحمان راوية مع مدير إدارة الشرق الأوسط وآسيا الوسطى بصندوق النقد الدولي جهاد أزور حول الوضع الاقتصادي بالجزائر وأفاقه. ويهدف الاجتماع "التقليدي" الذي عقد نهاية الأسبوع عبر تقنية التحاضر عن بعد، في إطار اجتماعات الربيع لمجموعة البنك العالمي وصندوق النقد الدولي، إلى تبادل الآراء حول الوضع الاقتصادي في الجزائر وأفاقه وحول السياسات العمومية الواجب ارساؤها لمواجهة التحديات التي يفرضها السياق الاقتصادي العالمي الحالي وكذا الطريقة الأفضل لمرافقة صندوق النقد الدولي لبلدنا من خلال الدعم التقني .



## وزير المالية يتحدث مع مدير إدارة الشرق الأوسط وآسيا الوسطى بصندوق النقد الدولي

تحدث وزير المالية، عبد الرحمان راوية مع مدير إدارة الشرق الأوسط وآسيا الوسطى بصندوق النقد الدولي، جهاد أزور وفريقه حول الوضع الاقتصادي بالجزائر وأفاقه. وأوضح بيان للوزارة إن هذا الاجتماع "التقليدي" المنعقد أمس الأربعاء عبر تقنية التحاضر عن بعد "يندرج في إطار اجتماعات الربيع لمجموعة البنك العالمي وصندوق النقد الدولي". ويهدف الاجتماع إلى "تبادل الآراء حول الوضع الاقتصادي في الجزائر وأفاقه وحول السياسات العمومية الواجب ارساؤها لمواجهة التحديات التي يفرضها السياق الاقتصادي العالمي الحالي وكذا الطريقة الأفضل لمرافقة صندوق النقد الدولي بلدنا من خلال الدعم التقني"

وفي مداخلته ذكر راوية بالإجراءات التي اتخذتها الجزائر لدعم النمو عقب الوباء وحماية القدرة الشرائية وحماية الفئات الهشة سيما في سياق ظرف عالمي يطبعه استمرار التضخم وتذبذب سلسلات التموين. وأكد الوزير أن الجزائر "عازمة" رغم ارتفاع أسعار النفط في الأسواق الدولية على تعجيل الورشات الطموحة للإصلاحات الهيكلية التي سبق إطلاقها سيما في المجالات الجبائية والميزانية والبنكية.

كما أشار إلى الجهود التي تبذلها الحكومة الجزائرية لضمان تجنيد أكبر للموارد المحلية تحسبا لتمويل الاقتصاد الوطني، سيما عن طريق الشمول الجبائي والمالي وادماج القطاع الموازي. بدوره أوضح أز عور أنه رغم ارتفاع أسعار المحروقات المُسجل خلال الأشهر الأخيرة فمن "الضروري" الإبقاء على الالتزام في مجال الإصلاحات الهيكلية والدعم الميزانياتي. وحسب البيان فإن مدير قسم الشرق الأوسط وآسيا الوسطى جدد التأكيد في الأخير على استعداد مؤسسته لمواصلة نشاطاتها في مجال الدعم التقني والاستشارة قصد مرافقة مسار الإصلاحات الذي باشرته الجزائر.



### وزير المالية يتحدث مع مدير إدارة الشرق الأوسط وآسيا الوسطى بصندوق النقد الدولي

تحدث وزير المالية، عبد الرحمان راوية مع مدير إدارة الشرق الأوسط وآسيا الوسطى بصندوق النقد الدولي جهاد أز عور. ورفيقه حول الوضع الاقتصادي بالجزائر وآفاقه. وحسبما أفاد به بيان للوزارة، فإن هذا الإجتماع التقليدي المنعقد أمس الأربعاء، عبر تقنية التحاضر عن بعد، يندرج في إطار إجتماعات الربيع لمجموعة البنك العالمي وصندوق النقد الدولي. كما يهدف الإجتماع إلى "تبادل الآراء حول الوضع الاقتصادي في الجزائر وآفاقه وحول السياسات العمومية الواجب إرساؤها لمواجهة التحديات التي يفرضها السياق الاقتصادي العالمي الحالي. وكذا الطريقة الأفضل لمرافقة صندوق النقد الدولي بلدنا من خلال الدعم التقني."



### صندوق النقد الدولي يؤكد مواصلة مرافقته للإصلاحات في الجزائر

أكد مدير إدارة الشرق الأوسط وآسيا الوسطى بصندوق النقد الدولي، جهاد أز عور استعداد مؤسسته لمواصلة نشاطاتها في مجال الدعم التقني والاستشارة قصد مرافقة مسار الإصلاحات الذي باشرته الجزائر. وأفاد بيان لوزارة المالية أن أز عور الذي أجرى محادثات مع وزير المالية عبد الرحمن راوية، أكد أنه رغم ارتفاع أسعار المحروقات المُسجل خلال الأشهر الأخيرة فمن "الضروري" الإبقاء على الالتزام في مجال الإصلاحات الهيكلية والدعم الميزانياتي.

# PERISCOOP

Soirperiscoop@yahoo.fr

Dimanche 22 mai 2022 - Page 2

## Mystérieux courtier

*Il semble que la justice s'est saisie de l'affaire d'un courtier qui voulait s'introduire dans le secteur des transports avec la complicité d'un responsable. En fait, ce courtier voulait se placer comme intermédiaire entre les sociétés d'assurances publiques et les entreprises relevant du secteur des transports.*

*Cette «intermédiation», en lieu et place d'une assurance moins chère, s'avérait coûteuse. En un mot, comme en mille, une vraie arnaque.*



## **SYNDICATS DE** **LA FONCTION PUBLIQUE** **Pour une révision de** **la politique salariale**

*Les syndicats autonomes de la Fonction publique appellent à une révision de la politique salariale dans son ensemble, en fonction de la réalité induite par la dégringolade du pouvoir d'achat des ménages.*

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Le conglomerat composé d'une vingtaine d'entités syndicales a, dans un communiqué rendu public, hier samedi, et sanctionnant sa toute dernière réunion, signifié son attachement aux dossiers soulevés, notamment le pouvoir d'achat, la loi sur les retraites, la loi sur la santé, la protection sociale et les libertés syndicales.

Dans ce cadre, ces syndicats ont mis le doigt sur la nécessité de trouver des solutions aux équilibres du pouvoir d'achat en repensant la politique salariale dans sa globalité et dans le détail afin, selon eux, de parvenir à une «répartition équitable de la richesse nationale et conforme à la nouvelle réalité», ainsi qu'à la mise à jour de la prime de zone sur la base du nouveau salaire principal au lieu du salaire de base de 1989.

Les syndicats tiennent également pour responsable le gouvernement quant à la situation sociale désastreuse des salariés et des ouvriers, non sans l'exhorter à la prise en charge des problèmes soulevés afin, selon eux, d'éviter «l'explosion de la situation, devenue menaçante pour la paix sociale». Ce regroupement des syndicats de la Fonction publique se prépare d'ores et déjà à la prochaine rentrée sociale, appelant, dans la foulée, les syndicats à tenir leurs conseils nationaux en prévision d'une éventuelle escalade au cas où, d'ici là, le gouvernement ne répondrait pas positivement à ses revendications, afin d'exprimer son rejet de la politique du fait accompli appliquée à l'égard du front social.

Selon Boualem Amoura, secrétaire général du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation, membre de cette intersyndicale de la Fonction publique, «il n'était pas question pour nous de perturber cette fin d'année scolaire marquée par les divers examens, et nous pensons que d'ici la prochaine rentrée sociale, le gouvernement pourra honorer ses engagements».

Il faut rappeler que ces syndicats de la Fonction publique qui essaient plusieurs secteurs de l'activité nationale, notamment l'éducation nationale, la santé et les impôts ont observé une grève de deux jours, les 26 et 27 du mois d'avril écoulé. À l'appui de ce débrayage, ces syndicats ont soulevé la nécessité de porter la valeur du point indiciaire à 100 dinars, la mise en place d'un observatoire national de protection du pouvoir d'achat, l'ouverture du dossier de la réglementation des indemnités pour revoir les subventions et primes et l'indexation des primes de zone sur le nouveau salaire principal en lieu et place du salaire de base remontant à 1989.

M. K.



## OUVERTURE D'AGENCES BANCAIRES À L'ÉTRANGER **Le feu vert du gouvernement**

*Réclamée depuis plusieurs années déjà autant par les opérateurs économiques que par la communauté algérienne établie à l'étranger, l'ouverture d'agences bancaires en dehors de l'Algérie sera bientôt possible. Le gouvernement a donné son feu vert pour que trois banques publiques, la Banque nationale d'Algérie (BNA), le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et la Banque extérieure d'Algérie (BEA), puissent s'implanter, dans un premier temps, en Afrique avec une exception pour la BEA, autorisée à être présente en France.*

**Nawal Imès - Alger (Le Soir)** - Après plusieurs années d'attente, le gouvernement donne son aval afin que les banques algériennes puissent ouvrir des agences à l'étranger. Le dégoût se fera, dans un premier temps, vers l'Afrique. Trois banques publiques, à savoir la Banque nationale d'Algérie (BNA), le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et la Banque extérieure d'Algérie (BEA), sont concernées par l'implantation de filiales au niveau de plusieurs pays africains avec une exception en ce qui concerne la BEA, qui a également engagé des démarches pour l'ouverture d'un bureau de sa filiale « BEA Internationale » en France. Une décision prise afin de mettre fin à la longue attente de la communauté algé-

rienne qui y est établie. Le projet a été discuté lors de la dernière réunion du gouvernement au cours de laquelle le ministre des Finances a pu présenter une communication sur l'état d'avancement du projet d'ouverture des agences bancaires à l'étranger, qui, selon les termes du communiqué sanctionnant la réunion du gouvernement, « s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement, notamment dans les volets relatifs à l'accompagnement des opérateurs économiques, à l'orientation des flux des échanges commerciaux, ainsi qu'à la bancarisation de l'épargne des Algériens résidents à l'étranger ».

Le Premier ministre a, pour sa part, souligné l'importance de ce projet, qui, dit-il, « constitue une réelle opportunité pour le rayonnement économique de l'Algérie, particulièrement sur le continent africain », ajoutant que « l'ensemble des démarches relatives à la mise en œuvre de la première phase de ce projet devront être finalisées avant la fin de l'année en cours ».

L'ouverture des agences des banques à l'étranger constitue, selon Aïmene Benabderrahmane, « une réelle opportunité pour le rayonnement économique de l'Algérie, particulièrement sur le continent africain » sans compter qu'il « s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement, notamment dans les volets relatifs à l'accompagnement des opérateurs économiques, à l'orientation des flux des échanges commerciaux, ainsi qu'à la bancarisation de l'épargne des Algériens



résidents à l'étranger ». À l'occasion de la tenue du salon « El Djazair Healthcare » sur l'industrie pharmaceutique, organisé à Dakar, de nombreux opérateurs avaient souligné l'importance d'ouvrir des agences des banques à l'étranger.

Le secrétaire général de la Banque nationale d'Algérie (BNA) y a indiqué que les pouvoirs publics avaient pris cette décision afin « d'accompagner les exportateurs et les investisseurs nationaux », ajoutant que le choix était porté sur la BNA pour ouvrir une agence au Sénégal et que « les cadres de la direction générale de la banque se sont déplacés au Sénégal afin d'accomplir la procédure, en attendant la décision des pou-

voirs publics sénégalais d'autoriser cette activité sur leur territoire ». Le directeur de marketing et de communication au Crédit populaire d'Algérie (CPA) y a assuré que « les pouvoirs publics s'attendent, à travers l'ouverture de ces bureaux, à réduire la durée de traitement des dossiers d'investisseurs et de conférer davantage d'efficacité au commerce extérieur et aux activités bancaires ».

En mars dernier, le gouverneur de la Banque d'Algérie avait affirmé que les textes de loi régissant l'ouverture de bureaux de représentation des banques algériennes à l'étranger devaient être prêts au cours du second semestre de l'année en cours.

N. I.



**E DITORIAL**

Il fallait en finir avec une bureaucratie qui traite de haut les investisseurs, les soumet continuellement à un parcours du combattant aussi malveillant qu'improductif, faisant disparaître le marché algérien du radar des entreprises étrangères à coups d'obstacles à leur implantation. Une réglementation rigide, des blocages de toutes sortes ont porté des coups sévères aux investissements locaux et internationaux. Un «nomadisme» juridique a fonctionné comme un couperet, annihilant toute velléité de la part de ceux qui veulent s'installer en Algérie, les poussant à croire que l'économie nationale n'est jamais prête à franchir le Rubicon, à se conformer aux normes économiques. Des cas de corruption à différents échelons ont étranglé l'acte d'investir ou le confinant dans sa portion la plus congrue. L'économie a été dopée par les illusions de la rente des hydrocarbures, privant le pays d'apports de capitaux essentiels pour la création de richesse et d'emploi. Un nouveau code de l'investissement plus favorable à l'esprit d'initiative non répulsif, ou exagérément protectionniste, est désormais mis en place et n'attend que le verdict des deux chambres du Parlement.

**LIBÉRER  
L'INVESTISSEMENT**

Le Président Abdelmajid Tebboune a insisté sur l'impératif de tirer les enseignements de méthodes et de réflexes négatifs, soulignant l'urgence de les bannir. Il les a stigmatisés en les qualifiant de crime économique, lors de la conférence nationale sur la relance industrielle. La lutte contre tous les obstacles qui se dressent devant les entrepreneurs est perceptible, avec l'élimination progressive de textes de lois taxiques, contre une mentalité de responsables qui tournent le dos aux règles les plus basiques du management moderne, quand ils ne s'adonnent pas à des manœuvres occultes dans le but de compromettre toute volonté de sortir de l'arnière de la rente du pétrole et du gaz. Pour faire changer les attitudes et les mentalités, il n'y a pas de solution toute prête à l'emploi ni de recette miracle, hormis la sanction contre tous les récalcitrants qui refusent de prendre le train en marche, par l'application des lois, la formation et la valorisation de la ressource humaine, la réhabilitation des critères de compétence, de moralité, du mérite dans

l'attribution des postes à responsabilités, la promotion de cadres soucieux du bien commun. L'État y souscrit, en renforçant le système judiciaire, pour protéger les investisseurs, à travers la création d'un mécanisme indépendant de haut niveau, composé de magistrats et d'experts économiques et financiers. Placé auprès de la présidence de la République, ce mécanisme sera chargé de statuer sur les plaintes et recours introduits par les investisseurs. Il servira de riposte contre toutes formes d'abus de pouvoir dans le traitement des dossiers des investisseurs, infligera des peines maximales à toute entrave d'une manière ou d'une autre, aux opérations d'investissement, quelle que soit le poste ou la nature de la responsabilité.

2022 sera une année consacrée exclusivement à l'économie. Cette affirmation du Président Tebboune se vérifie à travers des mesures et des dispositifs tendant à accréditer auprès des entrepreneurs et de l'opinion, qu'en Algérie, le soutien et l'encouragement de l'entrepreneuriat et du climat des affaires ne sont plus un vœu pieux.

El Moudjahid

**COMMERCE EXTÉRIEUR**

# Les banques algériennes appuient les investisseurs

LES POUVOIRS publics s'attendent, à travers l'ouverture de ces bureaux, à réduire la durée de traitement des dossiers d'investisseurs.

■ ALI AMZAL

Le déploiement des investisseurs algériens vers les marchés étrangers, notamment en Afrique, est en pleine phase de consolidation des moyens et des voies d'accompagnement afin de conférer aux opérateurs une intégration efficace et solide. C'est dans cette optique que les représentants des banques algériennes ont fait montre de leur grande disponibilité à accompagner les investisseurs lors du Salon «El Djazaïr Healthcare» sur l'industrie pharmaceutique, organisé à Dakar (Sénégal) du 17 au 20 mai courant. Il faut dire que cette disposition intervient à une phase importante de la relance économique, dans la mesure où l'ouverture de représentations bancaires à l'étranger représente une avancée notable dans le développement et la promotion du commerce extérieur, notamment dans un secteur aussi stratégique et porteur que l'industrie pharmaceutique. Cela étant, la présence des banques algériennes à l'étranger, annonce l'émergence d'une nouvelle dynamique économique où les investisseurs et les banques s'associent à donner au commerce extérieur une vitesse supérieure à travers les avantages d'un ancrage fort et opérationnel qui aura des répercussions certaines autant pour les

investisseurs que pour les banques. C'est dans ce sens, que le secrétaire général de la Banque nationale d'Algérie (BNA), Din Benabdi a indiqué que «les pouvoirs publics en Algérie ont décidé d'ouvrir des bureaux représentatifs de certaines banques à l'étranger, afin d'accompagner les exportateurs et les investisseurs nationaux. Le choix était porté sur la BNA pour ouvrir une agence au Sénégal». Une décision qui rejoint les grands axes du Plan d'action du gouvernement et la détermination des pouvoirs publics à donner un rythme nouveau aux échanges commerciaux vers l'étranger, et marqué de changements certains en matière de gestion et de gouvernance économique, à travers la visibilité et la présence des banques et des investisseurs, à l'étranger.

Dans ce contexte, le directeur du marketing et de communication au Crédit populaire d'Algérie (CPA), Mehdi Aliane, a précisé que «la participation de la banque au Salon algérien au Sénégal revêtait une grande importance dans le domaine pharmaceutique, et ce pour accompagner les investisseurs algériens à l'étranger, notamment dans les pays africains». Cela étant, il est indéniable, que ce déploiement apporte une grande simplification des relations et des procédures qui se réduisent par le simple fait de la présence des canaux bancaires sur place «les pouvoirs



publics s'attendent à travers l'ouverture de ces bureaux à réduire la durée de traitement des dossiers d'investisseurs, d'une part, et de conférer davantage d'efficacité au commerce extérieur et aux activités bancaires » précise Aliane.

Par ailleurs, toute cette dynamique et cette nouvelle direction économique nécessitent, également, un accompagnement de qualité en matière de protection juridique, afin de poser les bases solides d'une coopération efficace et rentable. À cet effet, le directeur de la Compagnie

algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex), Hocine Sadia, a souligné que «son établissement accompagne les exportateurs et les investisseurs algériens, et œuvre à les assurer contre tous les risques auxquels ils pourraient se heurter, et ce après l'examen minutieux des dossiers de clients. La compagnie couvre 80% des risques commerciaux auxquels sont confrontées les entreprises exportatrices et 90% d'autres risques liés aux guerres et aux aléas climatiques ». AA.



## خاصة في دول إفريقيا

# البنوك الجزائرية تستعد لفتح فروع لها بالخارج

● من المرتقب أن يتم الانتهاء من المرحلة الأولى لمشروع فتح فروع مصرفية وبنكية جزائرية بالخارج، قبل نهاية السنة الجارية، حسب تقديرات الحكومة. وتشرف وزارة المالية على المشروع الذي سيوفر فرصا لتموقع اقتصادي للجزائر، لا سيما على مستوى إفريقيا، ويتم ترشيح على أساس المشروع ثلاثة بنوك هي البنك الخارجي الجزائري، والبنك الوطني الجزائري، والقرض الشعبي، التي يرتقب أن تفتح فروعها أو وكالات لها في عدد من الدول الإفريقية في سياق تموقع جديد للمؤسسات المصرفية الجزائرية. وقد سبق للبنك الخارجي الجزائري أن باشر إجراءات خاصة لفتح فروع له ووكالات في فرنسا للاستجابة لمطالب وانشغالات شريحة من الجالية الجزائرية. ويرمي المشروع المرتقب تجسيده إلى ضمان مرافقة ومصاحبة المتعاملين الاقتصاديين وتوجيه ودعم تدفقات المبادلات التجارية، وتوسيع دائرة شبكة الخدمات المصرفية لفائدة الجزائريين المقيمين بالخارج.

حفيظ صوالي

## تسهيل الاستثمار مرهون بزحف العراقيل البيروقراطية.. الخبير حميدوش: إعادة النظر في التمويل البنكي ومنح صلاحيات أكبر للشباك الموحد



الخاص الذي يبقى عاجزا عن إنشاء مناطق صناعية في ظل غياب مراسيم تكمن على ذلك، ووجود اقتصاد متركز لا يمنح صلاحيات للمسؤولين المحليين.. الأمر الذي جعل المقار أهم من شكل يضيغ الوقت لأصحاب المشاريع وأدى في كثير من المرات إلى الفاشل.

وتوقف حميدوش في سياق تشخيصه، عند أهمية إعادة تجميع دور صندوق الاستثمار الذي يطن عليه القانون القديم، والذي كان عبارة عن هيئة ترافق مشاريع القطاع الخاص في المناطق النائية التي تحتاج إلى تنمية، مشيراً إلى أن هذا الصندوق عندما تحول إلى صندوق له أسهم في الشركات أصدر صديد فرض الاستثمار في بعض المناطق التي كانت لها قابلية لإطلاق مشاريع في أقرب وقت.

كما ركز محدثنا على أهمية أن يولي مشروع قانون الاستثمار الجديد، أهمية لمسائل تمويل المشاريع من طرف البنوك، بقناعة أن أغلب المستثمرين في القطاع الخاص يواجهون عراقيل من طرف البنوك العمومية التي تطالبهم بضمانات كبيرة جدا للاستفادة من القروض التي يحتاجونها علما أن 95% من المشاريع في بلادنا تمويل من طرف هذه البنوك.

وأضاف السيد حميدوش أنه في حال إبقاء القانون الجديد على نفس أليات التمويل التقليدية فإن ذلك من شأنه كبح الاستثمارات الصغيرة، ولئن تيقن سوري المشاريع العمومية الكبرى التي غالباً ما يكون لها تمويل من الخارج والتي تتمكن من تجاوز هذه العقبات، أما الاستثمارات المحلية الصغيرة فلا تستطيع الحصول على قروض بنكية في ظل نسب المخاطرة المطلوبة.

واقترح الخبير، إنشاء بنك للمؤسسات الصغيرة والمتوسطة وخصوصة ما بين 30 إلى 40% من أسهم البنوك العمومية مع وضع برنامج خاص بالحوكمة، ملصاً على ضرورة إعادة النظر في أليات التمويل بإنشاء ما بين 29 إلى 31 صندوق ضمان القروض بتخصص صندوق واحد لكل شعبة اقتصادية مع وضع أليات المساهمة لمرافقة هذه الصناديق. أما فيما يتعلق بالمرافق الإدارية والبيروقراطية فيمكن معالجتها، حسب، خارج قانون الاستثمار بموجب قوانين المالية وقوانين المالية التكميلية، في حال تسجيل مشاكل تتحول دون تمكن المستثمرين من إتمام مشاريعهم.

يذكر الخبير في الشـؤون الاقتصادية، محمد حميدوش أن تحسين مناخ الاستثمار ومحيط الأعمال يتطلب اتخاذ تدابير معالجة مشاكل العقار، التمويل البنكي ومنح صلاحيات حقيقية للشباك الموحد لتقليص الوقت عند إنشاء المؤسسات وإعادة تسهيل دور صندوق الاستثمار، مع زحف العراقيل البيروقراطية.

### زولا سوبر

وهو ما جعله يعبر عن أملة في تسريع لـ "المساء" أن يعالج مشروع قانون الاستثمار الجديد كل هذه النقاط للقضاء على العراقيل التي طلت عميق الاستثمارات في الجزائر منذ وضع أول قانون للاستثمار سنة 1994.

وأكد حميدوش أن أول مشكل كان ولا يزال يعمق الاستثمار ببلادنا وأدى إلى إجهاض عديد المشاريع قبل أن ترى النور، طول المدة التي تستغرقها عملية استحداث مؤسسة، بسبب الإدارات المتعددة التي يتعين على صاحب المشروع المرور من خلالها قبل مباشرة إنجاز مشروعه.

وأوضح أنه رغم وجود الشباك الموحد الذي يضم ممثلي كل الهيئات المعنية باستحداث مؤسسات جديدة والذي تضمنه قانون الاستثمار الساري العمل به حالياً، إلا أن كل الحكومات المتعاقبة منذ سنة 1994 فشلت ولم تنجح في منح كل صلاحيات الإدارة لشباك موحد توكل له عملية منح كل التراخيص لصاحب المشروع، رغم أن القانون منح كل الصلاحيات لهذا الشباك غير أنها غير مطبقة.

وقال إن مشروع قانون الاستثمار الذي ناقشه مجلس الوزراء، الخميس الماضي والذي سيحال على البرلمان قريباً، يجب أن يراعي هذه النقطة بالذات ويمنح صلاحيات فعلية لهذا الشباك لتسهيل عمليات الاستثمار وتحفيز المستثمرين، خاصة أن مجلس الوزراء أكد أن مشروع القانون جاء بتدابير جديدة تحسين مناخ الاستثمار وتحريرو روح المبادرة وتنويع الاقتصاد الوطني ضمن رؤية شاملة ومستقرة تراعي تكريس مبادئ حرية الاستثمار والشفافية والمساواة، تماشياً مع أحكام الدستور، وإعادة تنظيم الإطار المؤسساتي المتعلق بالاستثمار، واستحداث شبايك موحدة غير مركزية للاستثمار المحلي، وتعزيز صلاحياتها من خلال تأهيل ممثلي الهيئات والإدارات العمومية لديها.

وفيما يخص مسألة المقار التي تعد المشكل الرئيسي الذي يواجه المستثمرين، كلف رئيس الجمهورية في إطار مشروع القانون الجديد الحكومة باستكمال النصوص المتعلقة بمختلف الوكالات المكلفة بالمقار مع إنهاء عملية حصر الأوعية المقارية المتاحة أو غير المستفلة لضمان وضعها تحت تصرف المستثمرين بشكل شفاف وعلاني.

وهي النقطة التي قال بشأنها الخبير الاقتصادي، "إن قانون الاستثمار الحالي لم يأخذ بعين الاعتبار مشكل المقار رغم أنه مشكل معقد يصطدم به صاحب كل مؤسسة في طور الإنشاء، خاصة بالنسبة للقطاع



راوية يؤكد على تعجيل الورشات الطموحة سيما في المجالات  
 الجبائية والميزانية والبنكية

## "الأفامي" يعبر عن رغبته في مرافقة الجزائر في مسار الإصلاحات

■ آفاق الاقتصاد الجزائري محور محادثات بين السيد راوية ومدير إدارة  
 الشرق الأوسط وآسيا الوسطى

استمرار التضخم وتذبذب سلسلات التموين، وأكد الوزير أن الجزائر عازمة رغم ارتفاع أسعار النفط في الأسواق الدولية على تعجيل الورشات الطموحة للإصلاحات الهيكلية التي سبق إطلاقها سيما في المجالات الجبائية والميزانية والبنكية.

كما أشار إلى الجهود التي تبذلها الحكومة الجزائرية لضمان تجنيد أكبر للموارد المحلية تحسبا لتمويل الاقتصاد الوطني، سيما عن طريق الشمول الجبائي والمالي وادماج القطاع الموازي، حسب البيان.

بدوره أوضح السيد أزغور أنه رغم ارتفاع أسعار المحروقات المسجل خلال الأشهر الأخيرة فمن "الضروري" الإبقاء على الالتزام في مجال الإصلاحات الهيكلية والدعم الميزانياتي. وحسب البيان فإن مدير قسم الشرق الأوسط وآسيا الوسطى جدد التأكيد في الأخير على استعداد مؤسسته لمواصلة نشاطاتها في مجال الدعم التقني والاستشارة قصد مرافقة مسار الإصلاحات الذي باشرته الجزائر. ■ ل.ح

تحدث وزير المالية، عبد الرحمان راوية مع مدير إدارة الشرق الأوسط وآسيا الوسطى بصندوق النقد الدولي، جهاد أزغور، وفريقه حول الوضع الاقتصادي بالجزائر وأفاقه، حسيما أفاد به بيان للوزارة.

وأوضح المصدر ذاته أن هذا الاجتماع "التقليدي" المنعقد عبر تقنية التحاضر عن بعد يندرج في إطار اجتماعات الربيع لمجموعة البنك العالمي وصندوق النقد الدولي.

ويهدف الاجتماع إلى "تبادل الآراء حول الوضع الاقتصادي في الجزائر وأفاقه وحول السياسات العمومية الواجب إرساؤها لمواجهة التحديات التي يفرضها السياق الاقتصادي العالمي الحالي وكذا الطريقة الأفضل لمرافقة صندوق النقد الدولي بلدنا من خلال الدعم التقني".

في مداخلته ذكر السيد راوية بالإجراءات التي اتخذتها الجزائر لدعم النمو عقب الوباء وحماية القدرة الشرائية وحماية الفئات الهشة سيما في سياق ظرف عالمي يطعمه



الأمين العام للبنك الوطني الجزائري، دين بن عبيدي،

## الجزائر قررت فتح فروع بنكية بالخارج لمرافقة المستثمرين الوطنيين

■ ممثلو البنوك يؤكدون من دكار: لا بد من مرافقة المستثمرين بالخارج

“التقليص من مدة معالجة ملفات المستثمرين من جهة وإعطاء فعالية أكثر للتجارة الخارجية والنشاطات المصرفية”. وفي ذات السياق، قال مدير الشركة الجزائرية للتأمين وضمان الصادرات (كاجكس)، حسين صادي، أن شركته تراقب المصدرين والمستثمرين الجزائريين وتعمل على تأمينهم من جميع المخاطر التي تواجههم بعد دراسة دقيقة لملفات الزبائن والتأكد منها. وتغطي الشركة —مثلما اضاف— نسبة 80 بالمائة من المخاطر التجارية التي تتعرض لها المؤسسات المصدرة و90 بالمائة من المخاطر الأخرى المرتبطة بالحروب وسوء الأحوال الجوية”. ■ ق.إ.

■ أكد ممثلو عدد من البنوك الجزائرية المشاركة في معرض الأدوية والمنتجات الصيدلانية “هالت كابير” الذي تحتضنه العاصمة السنغالية دكار من 17 إلى 20 ماي الجاري، على أهمية فتح وكالات لها بالخارج لمرافقة المستثمرين الجزائريين.

وفي هذا الصدد، قال الأمين العام للبنك الوطني الجزائري، دين بن عبيدي، أن السلطات العمومية في الجزائر “قررت فتح فروع بنكية بالخارج من أجل مرافقة المصدرين والمستثمرين الوطنيين”، مشيراً إلى أنه تم اختيار البنك الوطني الجزائري لفتح فرع له بالسنغال لمرافقة هؤلاء المستثمرين.

وأكد ذات المسؤول أنه “تمت دراسة الملف من طرف المديرية العامة للبنك التي تنقلت إلى السنغال من أجل وضع الأسس الرئيسية في انتظار قرار السلطات العمومية السنغالية بالترخيص لهذا النشاط فوق ترابها”.

من جانبه، أشار مدير التسويق والاتصال بالقرض الشعبي الجزائري، مهدي عليان، إلى أن مشاركة البنك في المعرض الجزائري بالسنغال يكتسي “أهمية كبيرة في المجال الصيدلاني من أجل مرافقة المستثمرين بالخارج، لا سيما بالدول الإفريقية”.

وأضاف أن السلطات العمومية تهدف من خلال فتح وكالات بنكية بالخارج إلى

## البداية ستكون من السنغال

# فتح فروع بنكية بالدول بالخارج قريبا

أكد ممثلو عدد من البنوك الجزائرية المشاركة في معرض الأدوية والمنتجات الصيدلانية "هالت كابر" الذي تحتضنه العاصمة السنغالية نكار من 17 إلى 20 مايو الجاري، على أهمية فتح وكالات لها بالخارج لمرافقة المستثمرين الجزائريين.

وفي هذا الصدد، قال الأمين العام للبنك الوطني الجزائري، دين بن عبيدي، إن السلطات العمومية في الجزائر قررت فتح فروع بنكية بالخارج من أجل مرافقة المصدرين والمستثمرين الوطنيين، مشيرا إلى أنه تم اختيار البنك الوطني الجزائري لفتح فرع له بالسنغال لمرافقة هؤلاء المستثمرين.

وأكد ذات المسؤول أنه تمت دراسة الملف من طرف المديرية العامة للبنك التي تنقلت إلى السنغال من أجل وضع الأسس الرئيسية في انتظار قرار السلطات العمومية السنغالية بالترخيص لهذا النشاط فوق ترابها. من جانبه، أشار مدير التسويق والاتصال بالقرض الشعبي الجزائري، مهدي عليان، إلى أن مشاركة البنك في المعرض الجزائري بالسنغال يكتسي أهمية كبيرة في المجال الصيدلاني من أجل مرافقة المستثمرين بالخارج، لا سيما بالدول الإفريقية.

وأضاف أن السلطات العمومية تهدف من خلال فتح وكالات بنكية بالخارج إلى "التقليص من مدة معالجة ملفات المستثمرين من جهة وإعطاء فعالية أكثر للتجارة الخارجية والنشاطات المصرفية". وفي ذات السياق، قال مدير الشركة الجزائرية للتأمين وضمان الصادرات (كاجكس)، حسين صادي، أن شركته ترافق المصدرين والمستثمرين الجزائريين وتعمل على تأمينهم من جميع المخاطر التي تواجههم بعد دراسة دقيقة لملفات الزبائن والتأكد منها.

وتغطي الشركة مثلما أضاف "نسبة 80 بالمائة من المخاطر التجارية التي تتعرض لها المؤسسات المصدرة و90 بالمائة من المخاطر الأخرى المرتبطة بالحروب وسوء الأحوال الجوية".


تسعيد.ب



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?  
Contactez nous sur :

 [dc@mf.gov.dz](mailto:dc@mf.gov.dz)

 Poste: 2784

[www.mf.gov.dz](http://www.mf.gov.dz)



[@MFinance\\_dz](https://twitter.com/MFinance_dz)



[@MFinancesdz](https://www.facebook.com/MFinancesdz)



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES  
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger